



Damelevières,

Le 31 décembre 2020

Cher Adhérent, chère Adhérente, Madame, Monsieur,

Suite aux conditions de pandémie et les directives gouvernementales, nous avons donc dû suspendre nos activités sportives et culturelles destinées aux adultes depuis le 24 octobre dernier. Nous espérons pouvoir reproposez nos activités, le plutôt possible après ces vacances scolaires de Noël. N'hésitez pas à consulter notre site qui est mis à jour régulièrement en fonction des évènements.

Lors du premier confinement, nous vous avons rappelé le fonctionnement de notre association par rapport notamment au montant de la cotisation que vous versez lors de votre inscription ou celle de votre ou vos enfants. (Cf sur notre site, page Info du 20/05/2020)

En effet, celle-ci nous permet d'assumer les salaires, les charges et les assurances inhérents à l'exercice de la saison. Son montant est fixé lors de l'assemblée générale, suite au bilan financier.

Lors de la rentrée, sachant que nous étions toujours en période de Covid 19, nous vous avons proposé de régler votre inscription en trois fois (encaissement octobre, janvier et avril).

Dans ce contexte actuel si particulier, et si nous n'avez pas bénéficié d'aide telle que Pass Jeunes 54, Tickets Jeunes, Comité d'entreprise.

Nous tenons à vous proposer plusieurs options :

- le non encaissement du chèque de janvier,
- pour ceux qui ont déjà réglé la totalité, le remboursement de 30 € pour une cotisation de 100 €, 40 € pour une cotisation de 120 €.
- utiliser une partie des chèques vacances ou des coupons sports pour s'inscrire la saison prochaine.
- soutenir l'association en ne demandant aucun remboursement, sachant que vous vous êtes inscrits en connaissance de cause.

Vous pouvez nous donner votre décision **par écrit** jusqu'au 15 janvier 2021.

N'hésitez pas à consulter régulièrement les dernières informations sur notre site.

Toute l'équipe de DAM'J vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2021.